



Compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2017

Présents :

Parents élus : Mmes Barras, Milliasseau, Dias, Juppet, Hazard, Odon-Vigne et M. Micolle.

Mairie : Mmes Manouvrier, Jeanblanc, Vidon et M. Tournier (maire).

Enseignants : Mmes Charles, Belcastro, Bernard, Quartelli, Manouvrier, Ruby, M. Bel, Message-Thébaudeau.

RASED : Psychologue scolaire : Mme Ravet

Excusés : M. Moutard, Inspecteur de l'Education Nationale

DEN : M. Paviot

- ✓ **Elections** : Cette année : 69 votants sur 193 électeurs, 9 bulletins nuls soit 35.75% de participation.

Ont été élus : Mmes Dias, Barras (suppléantes), Juppet, Milliasseau, Hazard, Morski-Fortin, Odon-Vigne et M. Micolle (titulaires) (liste indépendante).

- ✓ **Rentrée 2017** :

Effectifs sept.2017 : 143 enfants, 17 Petits, 16 Moyens, 15 Grands, 14 CP, 16 CE1, 21 CE2, 21 CM1, 23 CM2.

Equipe pédagogique : 6 classes

A. Bernard PS/GS : 9/15

R. Manouvrier PS/MS : 8/16

C. Ruby CP/CE1 : 14/8

N. Belcastro CE1/CE2 : 8/16

D. Bel CE2/CM1 : 5/21

G. Charles CM2 : 23

M. Message-Thebaudeau : remplaçant rattaché à l'école

Mme Quartelli : lundi (CM2) + vendredi (PS/GS).

Décloisonnement : Les CE2 de la classe de M. Bel sont pris en charge par Mme Charles dans la garderie en histoire les lundis. Ils suivent ainsi le programme des CE2 de la classe de Mme Belcastro

Afin de préparer au mieux la rentrée 2018, une prévision d'effectifs doit être faite courant novembre. Il est demandé à la mairie de prévoir au plus juste les futures inscriptions grâce aux actes de naissance mais également en fonction des départs et des arrivées depuis 2015.

- ✓ **Organisation de l'école**

L'école de Courtenay dépend de l'inspection départementale de Pont de Chéruy.

Inspecteur : M. Moutard 04-72-02-94-03

Comme chaque année, en plus des évaluations de suivi de chaque classe, des évaluations sont réalisées au niveau de la circonscription : les évaluations de CP découpées en 4 temps (une en fin septembre : phonologie + lettres) (une en décembre : lecture de syllabes et mots simples) (une en mars : lecture de textes) (une en juin : lecture de textes) + une évaluation nationale pour les CP en septembre.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont également passé des tests de lecture rapide en septembre (remontée des résultats à l'Inspection pour les CE2) et sont pris en charge en APC si besoin est, pour améliorer leurs résultats. Un nouveau bilan sera mené en février pour ces enfants.

Les évaluations sont menées de façon continues dans toutes les classes.

Les livrets sont présentés aux familles en janvier et juin pour les élémentaires.

Les carnets de suivi sont présentés en janvier et juin pour les maternelles.

Règlement intérieur :

Le règlement a été mis à jour et est adopté par le Conseil d'Ecole. Il sera transmis à chaque famille pour signature. Les élèves de cycle 3 étudieront et signeront la charte d'utilisation des outils informatiques (internet).

Activités Pédagogiques Complémentaires : (APC)

Le dispositif est inscrit au projet d'école. L'équipe enseignante présente l'avenant au projet d'école concernant l'organisation des APC pour l'année 2016-2017.

Les APC, pendant cette 1ère partie de l'année permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, une aide au travail personnel et sur les méthodes d'apprentissage sur logiciels. Elles pourront par la suite concerner une activité prévue par le projet d'école.

Elémentaire : les mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 12h00 par groupe de 2 à 4 élèves.

Maternelle et CP : les mardis, jeudis et vendredis de 12h50 à 13h20 par groupe de 2 à 4 élèves.

RASED : réseau d'aide aux enfants en difficultés, Antenne de Montalieu

- Pour l'année 2016/2017 : 13 demandes d'aides de la part des enseignants ont été faites sur Courtenay

- 2017/2018 : Sur l'Antenne de Montalieu : 13 communes, 1600 élèves. Un grand territoire à couvrir

Cette année, notre antenne est pourvue de :

Une psychologue scolaire Mme Ravet: présente pour les difficultés d'apprentissage dues à des troubles du comportement ou à des « accidents » de la vie.

L'équipe enseignante peut faire appel à la psychologue scolaire pour observer un enfant qui l'interpelle, les parents peuvent également en faire la demande.

La psychologue peut prendre l'enfant en entretien et en bilan (intellectuel et affectif) après en avoir fait part aux parents. Elle peut réaliser des suivis d'enfants si nécessaire (pendant le temps de classe), rencontrer les familles dans son bureau en dehors du temps scolaire, proposer une orientation et intervenir en conseil d'école pour réfléchir sur certains thèmes qui posent problème à l'école.

Elle est d'un grand soutien à l'équipe enseignante. De même, elle est disponible auprès des parents qui peuvent la contacter au 04/74/88/48/87 ou par mail : rased-montalieu@ac-grenoble.fr

Une maîtresse E, Mme Micolle, qui peut intervenir auprès de petits groupes d'enfants pour une rééducation pédagogique face à des difficultés scolaires graves et persistantes (prévention ou remédiation) pendant le temps de classe, dans la classe ou dans une autre pièce.

En début d'année, suite aux évaluations diagnostiques menées en classe et aux observations, les enseignants remplissent des demandes d'aide qu'ils transmettent au RASED (difficultés d'apprentissage, de mise au travail, de comportement...) Chaque demande d'aide est traitée par le RASED et donne suite à : soit une aide directe (Mme MICOLLE, maître E, interviendra sur l'école auprès de petits groupes d'enfants dès la période 2, soit une aide indirecte (observation dans la classe), soit des conseils de la psychologue scolaire (rencontre avec les familles, bilan psychologique), soit une équipe éducative (rencontre avec la famille, l'enseignant, la directrice, la psychologue et/ou le maître E... afin de donner pistes et conseils).

11 demandes d'aide ont été faites en ce début d'année avec chacune, en réponse, une proposition d'action de la part du RASED. D'autres demandes d'aide peuvent être faites en cours d'année.

Aucune priorité d'intervention du RASED n'est faite selon la taille de l'école ou le niveau des élèves. Le RASED intervient selon les besoins.

La Mairie participe au fonctionnement du RASED en subventionnant un « budget de fonctionnement » (0.50 € / enfant scolarisé pour l'achat de tablettes, logiciels, jeux d'apprentissages, tests psychologiques...)

Le RASED remercie les communes qui participent à ces subventions.

PPMS : le Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est remis à jour chaque année, en fonction des classes, du changement de personnel.

Chaque année, il est réactualisé.

L'intrusion et attentat prenant une place importante dans le PPMS, en plus des risques séismes, accident nucléaire, accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses, une nouvelle procédure doit être établie mettant en place un 2^{ème} PPMS exclusif « intrusion » .

Des simulations ont lieu dans l'année afin de sensibiliser les parents et surtout les enfants sur la conduite à tenir dans différentes circonstances.

Une 1^{ère} simulation intrusion a eu lieu lundi 16 octobre. Elle a mis en évidence des dangers potentiels pouvant être résolus avec un store occultant sur la porte vitrée du couloir menant aux classes élémentaires et une issue supplémentaire sur l'extérieur dans ce même couloir.

D'autres auront lieu dans l'année scolaire sur d'autres risques.

De nouvelles bouteilles d'eau sont fournies à chaque début d'année scolaire.

✓ **Projet d'école 2017**

Le projet d'école comporte 4 axes et chaque action mise en place est menée dans l'intérêt du projet d'école.

Axe 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun (renforcer les compétences des élèves à l'écrit, harmoniser l'ensemble des outils référents, acquérir les compétences du socle APS (apprendre à porter secours) et du socle savoir nager).

Axe 2 : Education culturelle et artistique, sportive et humaniste (améliorer le parcours artistique et culturel, enrichir les connaissances du patrimoine locale, impliquer l'élève dans un projet collectif).

Axe 3 : Réponses à la difficulté scolaire et/ou aux besoins particuliers (améliorer le suivi des élèves en difficulté, valoriser la réussite des élèves/ développer des pratiques d'autoévaluation).

Axe 4 : Vie scolaire, relation école-famille, communication, partenariat (impliquer les parents dans les apprentissages de leur enfant, rendre plus lisible le livret d'évaluation, informer les familles des actions menées à l'école).

Actions : le cahier de vie en maternelle, le classeur de leçons pour le cycle 3, le carnet de suivi pour visualiser les progrès en maternelle, la poursuite du nouveau livret d'évaluations, poursuite des fiches navettes pour les enfants rencontrant des difficultés afin d'avoir un suivi sur toute leur scolarité, l'organisation de rencontres sportives interclasses, la musique (english songs), la piscine, le thème « apprendre à porter secours »...

Un nouveau projet d'école est en cours d'écriture pour la rentrée 2018.

Projets / Activités:

- CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM2 : Musique. Thème : english songs sur la 2^{ème} période.
15 séances de février à juin. Par le biais de la communauté de Communes du pays des couleurs..
- Piscine : Les enfants des classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 se rendront à la piscine de Saint Vulbas les mardis matins au 3^{ème} trimestre (du 13/03 au 12/06/2018). Financement Sou des Ecoles. Au terme de leur cycle, tous les élèves de cycle 2 auront bénéficié d'au moins 2 années de cycle natation et valident ainsi (ou pas) le palier 1 du « Savoir nager ». (Se déplacer sur 15 m sans aide à la flottaison ni reprise d'appuis / Effectuer un enchaînement d'actions sans reprise d'appuis en moyenne profondeur : sauter dans l'eau, s'immerger...).
- Piscine : Les élèves de CE2/CM1 se rendront à la piscine de Montalieu-Vercieu de mai à juin. Les CM2 ayant validé l'année précédente l'ASSN (attestation du savoir nager) ne se rendront pas à la piscine.
- Les CP : correspondance avec une classe de CP à Bouvesse (échanges et visite).
- Les CM2 : correspondance avec une classe d'Optevoz (échanges et visite lors d'une rencontre lutte avec les CE2/CM1 de Courtenay le 23/11/2017). + visite avec des ateliers à la centrale de Creys le 30/11/2017
- Travail autour des jeux de société et de stratégies (financé par le sou des écoles) dans toutes les classes avec une rencontre prévue avec les parents pour jouer à ces jeux.
- Intervention de l'association Kaplas (jeux de construction) le 5/12/2017 pour toutes les classes
- CP/CE1 et CE1/CE2 : Travail autour de la photographie et patrimoine du village financé par la communauté de communes
- La classe des CM2 a fait également la demande d'un travail autour du théâtre dans le même cadre mais sa candidature n'a pas été retenue.
- Echange interclasse en élémentaire en athlétisme, lutte.
- Tous les enfants peuvent régulièrement emprunter des livres à la bibliothèque de l'école grâce à l'intervention de parents bénévoles : les élémentaires 1 fois/mois et les maternelles 2 fois/mois.
Les classes peuvent également en profiter pour des exposés, des recherches.
- Une vente de torchons, dont les bénéfices vont à la coopérative scolaire a lieu actuellement (novembre)
- Le spectacle de Noël aura lieu lundi 18 décembre (matin).
- Les photos de classe auront lieu en avril.

Coopérative

Les comptes de la coopérative scolaire laissent apparaître un solde créditeur de 1 500 €uros au 31/08/2017 à ajouter les cotisations à venir + photos de classe en avril + la vente des torchons en novembre + subvention Mairie

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la directrice de l'école. La coopérative est utilisée pour l'achat du goûters, série de livres, logiciels, matériel de sport, jeux pédagogiques, cadeau fête des mères et des pères, matériel pour réaliser des jeux...

- ✓ **L'équipe enseignante** renouvelle sa demande pour installer un « chalet/local » pour entreposer les vélos et le matériel de sport. La Mairie répond : « L'installation se fera en bout du bâtiment élémentaire. Le devis est en cours. L'installation est envisagée avant les vacances de Noël »
- ✓ **L'équipe enseignante** demande où en est le projet de réfection de la pelouse. « Soumis à réflexion en mairie »
- ✓ **Les parents** posent la question de sécurité sur la route de Chanizieu à l'école. « La Mairie a pris en compte les dangers de cette route. Une réflexion est en cours dans le cadre de tous les déplacements dans Courtenay. »

L'équipe enseignante remercie vivement :

- La mairie pour les réponses apportées aux besoins de l'école et pour le financement des activités par le biais de la Communauté de Communes.
- Le sou des écoles pour leurs actions et le financement des projets.
- Les parents bénévoles qui aident pour la bibliothèque.

Date des prochaines réunions du conseil d'école :

- Jeudi 8 février à 18 heures
- Mardi 12 juin à 18 heures

Diffusion des comptes rendus : Le compte-rendu de la réunion du conseil d'école sera affiché à l'école et mis en ligne sur le site de la commune (<http://www.courtenay38.fr/>). Les familles qui souhaitent un compte-rendu sur papier doivent en faire la demande.